



29, boulevard Saint-Michel  
72000 LE MANS

☎ 02 52 19 21 45

Mail : [contact@cds72.fr](mailto:contact@cds72.fr)

## ASSEMBLEE GENERALE DU 25 SEPTEMBRE 2020

**10 clubs sur les 14 enregistrés à ce jour sur le site fédéral rolskanet sont représentés, totalisant 65 voix sur 78** : ADEL Roller Sport (5), Association Sportive de Sablé sur Sarthe Roller Sports (5), Jeunesses Sportives de Coulaines Roller Sports (11), La Tribu Rollers (1), Roller Derby 72 (5), Roller Maine Cœur de Sarthe (8), Roller Sports Club de Connerré (5), Roller Sports Fléchois (8), Roul'Mans (14), VSF La Ferté Bernard (3).

Ne sont donc pas représentés : Anille Braye Roller (3), Mamers Roller Sport (5), Wolf 72 Roller Hockey (2), Le Mans Roller Racing CSSG (3).

**Membres du conseil d'administration** présents : Gérard Beaujeu, président et représentant des clubs sarthois à l'assemblée générale fédérale, Boris Lelarge, trésorier, Jean-Marie Hubert, secrétaire, Sophie Frebet, membre du bureau (roller derby), Laure Jamaux (stages et formation), Mathilde Simonin (artistique et roller dance), Hugues Olivier Masson (freestyle), Laurent Blanche (course), Nicolas Vannier (roller hockey), Patrick Pénault (randonnée).

Jérémy Hériveau (skateboard) et Yannick Cojean (arbitrage) sont retenus professionnellement.

**Représentant(e)s des clubs sarthois à l'assemblée générale fédérale**, présente : Catherine Gallais.

Marie Morice et Philippe Stevenot sont excusés.

Aucune représentante de la Junior tribu n'était présente : Camille Glandais (Roul'Mans), Erine Guays-Stutz (Jeunesses Sportives de Coulaines Roller Sports[JSCRS], rookie), Laura Desmaële (JSCRS), Maëve Jeandel (Roller Maine Cœur de Sarthe [RMCS], rookie), Marylou Savart (Roul'Mans, rookie), Naïa Vavasseur (RMCS).

Deux candidates au conseil d'administration étaient conviées à la séance : Geneviève Moulin et Magali Tresserras, retenue professionnellement.

## **I - SEANCE ORDINAIRE**

### **I – A - Sujets transversaux**

#### **Ouverture par le président.**

Le président remercie les Jeunesses Sportives de Coulaines de leur accueil et les participants de leur présence dans une période où la vie personnelle et professionnelle est compliquée, où la vie associative n'est pas simple non plus.

Il n'est pas question de baisser les bras pour autant et les activités du roller et du skateboard ont pu repartir dans les clubs et les municipalités de manière positive, ce qui laisse l'espoir de conserver une dynamique qui a amené le comité, lors de la dernière olympiade, à dépasser les 1.000 licenciés.

Cette réunion se terminera par l'élection d'un nouveau conseil d'administration. L'équipe actuelle dont les membres sont pour la plupart arrivés en cours d'olympiade était partante pour un mandat complet. Pour répondre aux exigences statutaires de la fédération, inscrites également dans les statuts du comité, il a fallu établir un équilibre entre hommes et femmes qui soit proportionnel au nombre de leurs licencié(e)s. Le président remercie les quatre hommes qui ont accepté de se retirer sans renoncer à apporter leur concours et aux quatre femmes qui ont bien voulu compléter sa liste en faisant confiance à l'engagement de leurs prédécesseurs. Un grand merci est aussi adressé au bureau directeur, aux membres du conseil d'administration pour le travail accompli pendant l'olympiade achevée, avec des remerciements particuliers à Alexandra, Jean-Marie et Boris pour le travail administratif concernant toutes les sollicitations des organismes officiels pendant le confinement.

Le président mentionne également les partenaires qui ont soutenu le comité lors de cette période difficile pour tout le monde, l'Etat à travers ses services départementaux et l'Agence nationale du sport, la fédération et la ligue, le conseil départemental et les municipalités, le CDOS et, plus techniquement, Profession sport et loisirs.

La réunion, forcément inconfortable dans le contexte sanitaire actuel, est organisée, comme annoncé par message aux participants, de manière à éviter de trop la prolonger. Ainsi, les éléments qui ont été communiqués par messagerie ne seront pas repris en séance pour limiter les interventions au débat suscité par les différents sujets à l'ordre du jour. Ces exposés figureront toutefois au compte-rendu de la séance avec leurs commentaires éventuels.

#### **Projet de développement territorial 2020-2024.**

Le président invite les participants à s'exprimer en priorité sur le projet de développement territorial 2020-2024 dont il rappelle les quatre axes : structuration territoriale, développement de la pratique, prévention et sensibilisation aux risques de pédocriminalité et de bizutage en milieu sportif, prestations pour le compte de tiers indispensables au maintien de l'emploi.

Mis aux voix, **le projet territorial de développement est adopté à l'unanimité.**

## La rentrée sportive

L'agent de développement indique que tous les clubs ont pu reprendre de l'activité.

Les prestations du comité au SPOT du Mans sont effectives depuis la rentrée scolaire dans le respect de contraintes sanitaires strictes.

Le calendrier des rencontres sportives ne peut être établi dans l'immédiat.

## Le budget réalisé 2019-2020

Le trésorier commente les tableaux ci-après, soulignant les évolutions dont les plus significatives sont dues au rythme irrégulier du versement des subventions et à la prise en charge par ailleurs de la rémunération de l'agent de développement pendant son congé de maternité et, pour partie, pendant la période reconnue en chômage partiel.

Le résultat est stable malgré une période compliquée, du fait notamment de la suppression de prestations et d'événements.

### RESSOURCES ASSOCIATIVES

	2019/2020	2018/2019	Évolution
Subventions obtenues	9 806 €	12 127 €	-19,1% ⚡
Cotisations des adhérents	7 158 €	8 507 €	-15,9% ⚡
Dons, Legs	5 €	13 €	-61,5% ⚡
<b>Total des ressources</b>	<b>16 969 €</b>	<b>20 647 €</b>	<b>-17,8% ⚡</b>

### ACTIVITÉ GLOBALE

	2019/2020	2018/2019	Évolution
Ressources associatives	16 969 €	20 647 €	-17,8% ⚡
Ventes de marchandises	26 €	132 €	-80,3% ⚡
Prestations vendues	14 421 €	21 460 €	-32,8% ⚡
<b>Produits de fonctionnement</b>	<b>31 416 €</b>	<b>42 239 €</b>	<b>-25,6% ⚡</b>

## CHARGES EXTERNES (DÉTAIL)

	2019/2020	2018/2019	Évolution	
Fournitures consommables	237 €	2 120 €	-1 883 €	-88,8%
Locations, Charges locatives	1 332 €	1 365 €	-33 €	-2,4%
Primes d'assurance	0 €	20 €	-20 €	
Intermédiaires et honoraires	306 €	977 €	-671 €	-68,7%
Publicité	227 €	540 €	-313 €	-58%
Déplacements, Réception	2 812 €	2 517 €	+295 €	+11,7%
Frais postaux, Télécom.	154 €	131 €	+23 €	+17,6%
Frais bancaires	88 €	80 €	+8 €	+10%
Autres services extérieurs	0 €	30 €	-30 €	
<b>TOTAL</b>	<b>5 156 €</b>	<b>7 780 €</b>	<b>-2 624 €</b>	<b>-33,7%</b>

## IMPÔTS ET TAXES



## CHARGES DE PERSONNEL



## RÉSULTAT DE L'EXERCICE



## SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

	2019/2020	2018/2019	Évolution	
Produits de fonctionnement	31 416 €	42 239 €	-10 823 €	-25,6%
Marge globale	14 447 €	21 592 €	-7 145 €	-33,1%
Charges de fonctionnement	5 156 €	7 780 €	-2 624 €	-33,7%
Impôts et taxes	440 €	514 €	-74 €	-14,4%
Charges de personnel	19 263 €	28 718 €	-9 455 €	-32,9%
Dotations aux amortissements	739 €	476 €	+263 €	+55,3%
Résultat courant non financier	5 560 €	4 699 €	+861 €	+18,3%
Résultat financier	259 €	0 €	+259 €	
Résultat courant	5 820 €	4 699 €	+1 121 €	+23,9%
Résultat exceptionnel	-648 €	0 €	-648 €	
Résultat de l'exercice	5 171 €	4 699 €	+472 €	+10%

BILAN	2019/2020	2018/2019	Evolution
Immobilisations	794	1 533	-48,2 %
Créances clients	517	1 718	-69,9 %
Autres créances	536	396	+35,4 %
Trésorerie	55 176	47 448	+16,3 %
<b>Total ACTIF</b>	<b>57 023</b>	<b>51 096</b>	<b>+11,6 %</b>
Fonds associatifs	46 107	40 936	+12,6 %
Dettes fournisseurs	25	118	-78,8 %
Autres dettes	10 890	10 042	+8,4 %
<b>Total PASSIF</b>	<b>57 023</b>	<b>51 096</b>	<b>+11,6 %</b>

Soumis au vote, les comptes de l'exercice 2019-2020 sont approuvés par 60 voix (9 clubs sur 10), l'AS Sablé Roller Sports s'abstenant (5 voix).

## Le budget prévisionnel 2020-2021

Budget prévisionnel - 2020/2021			
Charges directes affectées à l'action		Ressources directes affectées à l'action	
CHARGES	Prévision	RECETTES	Prévision
60 - Achats	1 000,00 €	70 - Ventes de produits finis	19 691,00 €
Achats d'études et des prestations de service		Prestations de service	2 436,00 €
Achats non stockés de matières et fournitures	1 000,00 €	Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	17 255,00 €
Fournitures d'entretien et de petit équipement		74 - Subventions d'exploitation	9 800,00 €
Fournitures administratives		Etat (PSE)	
61 - Services extérieurs	1 320,00 €	CNDS	2 500,00 €
Sous-traitance générale		Agence de services et de paiements (emplois aidés (CNASEA))	
Locations	1 300,00 €	Région(s)	
Entretien et réparation		Département 72	7 300,00 €
Assurances	20,00 €	Commune(s)	
Documentation		Intercommunalité(s)	
Divers		Organismes sociaux	
62 - Autres services extérieurs	4 354,00 €	Fonds européens	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	900,00 €	Autres recettes :FFRS	
Publicité et publication	500,00 €	Participation ligue	
Déplacements, missions	2 774,00 €	75 Autres produits de gestion courante	7 975,00 €
Frais postaux et de télécommunications	100,00 €	dont cotisations	5 125,00 €
Services bancaires, autres	80,00 €	76 - Produits financiers	
63 - Impôts et taxes	507,00 €	77 - Produits exceptionnels	
Impôts et taxes sur rémunérations	507,00 €	78 - Reprise sur amortissements et provisions	
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel	29 435,00 €		
Rémunération des personnels	20 000,00 €		
Charges sociales	9 435,00 €		
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante	50,00 €		
66 - Charges financières			
67 - Charges exceptionnelles			
68 - Dotation aux amortissements, (provisions pour renouvellement)	800,00 €		
Ressources indirectes affectées à l'action			
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
Sous TOTAL DES CHARGES		SousTOTAL DES PRODUITS	
86 - Emploi des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite des biens et prestations		Prestations en nature	
Personnels bénévoles		Don en nature	
Sous TOTAL DES CHARGES		Sous TOTAL DES PRODUITS	
<b>Totaux DES CHARGES</b>	<b>37 466,00 €</b>	<b>Totaux DES RECETTES</b>	<b>37 466,00 €</b>

**Le budget prévisionnel 2020-2021 présenté ci-avant est adopté à l'unanimité, étant précisé que les cotisations des clubs au comité sont inchangées.**

### **Modifications des statuts.**

Trois modifications du Titre III – section 1 – article 9 – composition - sont reprises ci-après en rouge et soulignées.

Une précision pour ajuster l'écriture et l'arithmétique : « ... La représentation des hommes et des femmes y est garantie par l'attribution d'un nombre de sièges au sexe le moins représenté parmi les licenciés, sans considération d'âge ni de toute autre condition d'éligibilité aux instances dirigeantes. Si la proportion du sexe le moins représenté parmi les licenciés est comprise entre 25 et 40 % (au lieu de « inférieur à »), alors le nombre de sièges attribué au sexe le moins représenté devra être de 40 %. Si la proportion de licenciés d'un des deux sexes est inférieure à 25 %, alors le nombre de sièges attribués au sexe le moins représenté devra être de 25 %. »

Un ajout à I - Candidats : « ... ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale, en France ou à l'étranger, en raison de faits constituant un manquement à l'honneur, à la probité ou aux bonnes mœurs ; »

Une harmonisation avec le règlement intérieur : « Chaque candidat de la liste devra fournir :

- une attestation sur l'honneur du candidat certifiant qu'il jouit de ses droits civiques et (au lieu de « ou ») copie du casier judiciaire n°3 ;
- une photo d'identité ;
- une photocopie de la licence. »

**Les modifications des statuts sont adoptées à l'unanimité.**

### **Modifications du règlement intérieur**

Des précisions et compléments sont apportés au Titre I – section 2 – article 3 – Composition.

« Chaque candidat de la liste devra fournir :

- une attestation sur l'honneur du candidat certifiant qu'il jouit de ses droits civiques et qu'il n'a jamais fait l'objet, en France ou à l'étranger, d'une condamnation pénale en raison de faits constituant un manquement à l'honneur, à la probité ou aux bonnes mœurs ;
- un extrait du casier judiciaire (bulletin n°3) datant de moins d'un mois et, pour les personnes de nationalité étrangère, tout document équivalent délivré par les autorités du pays dont elles sont ressortissantes ;
- une photo d'identité ;
- une photocopie de la licence.

**Les modifications du règlement intérieur sont adoptées à l'unanimité**

## **I – B - Les disciplines et commissions**

### **Roller derby**

Pendant le confinement, le bureau a demandé aux coachs de trouver des idées pour garder du lien entre les membres du club.

Plusieurs choses ont été proposées, que ce soit

- au niveau sportif : entraînements off-skate en visio 3 à 5 fois par semaine, mise à disposition d'exercices de patinage réalisables dans de petits espaces, patinage en visio ;
- au niveau cohésif : visios régulières pour chaque équipe, mise en place d'un défi quotidien pour tous les membres de l'association, témoignages sur les motivations de chacun à participer à l'association....

Depuis le déconfinement, dès que les autorisations ont été données, les entraînements ont repris dans le cadre des mesures de sécurité sanitaire : en extérieur, dès que la météo le permet, le club propose à ses équipes 1 à 2 entraînements par semaine. Il est parfois difficile de réunir les troupes : peur de rouler en extérieur pour certain(e)s, manque de motivation pour d'autres. Cependant l'idée est de proposer du patinage pour que la rentrée se passe après une coupure modérée et pas une coupure de 6 mois.

Aucun événement n'a bien entendu été tenu depuis la deuxième étape du championnat.

Les Missfeet ont renouvelé leur inscription au championnat de France 2020-2021.

### **Stages et formations**

#### **Concernant la partie formation :**

La formation du BIF (Brevet d'Initiateur Fédéral) a été proposée cette saison. Au vu du nombre de candidats, celle-ci a été reportée pour la saison 2020-2021.

Les formations de STAFFEUR de niveau 1 et de niveau 2 se sont vues annulées à cause de l'interdiction de pratiquer pendant l'épidémie du coronavirus.

#### **Concernant la partie stage, se sont tenus :**

- le stage hockey du 3 novembre 2019 avec 17 patineurs à Mamers,
- le stage slalom du 9 novembre 2019 avec 8 patineurs au Mans,
- le stage vitness du 24 novembre 2019 avec 17 patineurs à Coulaines,
- le stage agilité adulte du 7 décembre 2019 avec 10 inscrits au Mans,
- les stages course : 1 minis-poussins, 2 benjamins, 3 cadets et 2 juniors à La Ferté-Bernard, Coulaines, et Joué l'Abbé.

Un stage vitness et un stage agilité enfant se sont vus annulés à cause de l'interdiction de pratiquer pendant l'épidémie du coronavirus. Deux stages course ont dû être annulés à cause d'un changement de programme national.

**Côté administratif**, cette année, les inscriptions étaient différentes et resteront pour la prochaine saison de la même manière. En effet, un tableau Excel est mis en place et ouvert à tous ceux qui ont le lien. Le principe est de s'inscrire (y marquer le nombre de participants dans la colonne

du club) avant la date limite sans avoir à prévenir la commission. Une fois le stage validé par son nombre de participants, la commission envoie les documents pour l'inscription. Il serait bien pour la saison 2020-2021 que le nombre inscrit dans le tableau soit exact. Celui-ci pourrait être pris en compte dans la facture pour 2021-2022 s'il devait y avoir trop d'abus.

Depuis le 5 décembre 2019, les clubs organisant un stage peuvent avoir une réduction sur le prix de ce stage. Voici le récapitulatif du prix des stages et le bilan des clubs concernés pour la saison 2019-2020.

Tableau récapitulatif des stages départementaux			
Type de stages	Prix hors Sarthois	Prix Sarthois	Prix organisateurs
Vitness	20 €	15 €	7.5€
Hockey	15 €	10 €	5 €
Courses 1j	15 €	10 €	5 €
Course 1/2j	10 €	5 €	2.5 €
Agilité	10 €	5 €	2.5 €
Skate Park	10 €	5 €	2.5 €
Slalom	10 €	5 €	2.5 €
		100%	50%

D'ailleurs, pour la facturation de la saison 2020-2021, un point sera amélioré. Une seule et même facture par club sera envoyée courant juin-juillet 2021, lorsque les stages seront terminés en fin de saison. Elle regroupera tous les stages effectués par ce même club pour la saison complète. Le même système sera utilisé pour les formations payantes organisées par le CDRS.

Tableau récapitulatif des inscrits par stage de décembre à août								
	MAMERS	VSF	CONNERRE	COULAINES	RMCS	ROULMANS	DERBY	ADEL
AGILITE VAUGUYONS 07/12/19	0	0	0	4	0	5	1	0
COURSE BENJAMIN/CADET JOUE L'ABBE 08/12/19	5	2	0	5	2	0	0	0
COURSE CADETS/JUNIORS COULAINES 09/02/2020	0	1	0	6	4	0	0	0

Pour conclure, la commission stages et formations tient à remercier les encadrants qui se rendent disponibles, sans oublier de remercier les clubs en capacité d'accueillir, qui s'investissent pour la réalisation des stages mais aussi des formations.

## **Roller artistique**

### **Roller dance**

Le samedi 17 octobre, un stage de roller dance sera ouvert aux adhérents de Roul'Mans, encadré par des membres du club (Anne-Sophie, Nathalie et Angélique) mais la soirée prévue pour être ouverte à tous ne le sera pas pour tenir compte des mesures sanitaires en vigueur.

Un stage fédéral est prévu au Mans les 2 et 3 janvier 2021 avec Jean-Marc Gravier pour le stage fédéral d'encadrants et une autre animatrice pour le stage pratiquants loisir.

### **Artistique**

Une rencontre est prévue, dès que la saison aura repris, avec Vanessa et Elodie qui font partie de la ligue des Pays de la Loire et membres du Nantes Atlantique rink hockey (NARH) afin de discuter des possibilités de développement et parler de la réglementation.

Un contact a été pris en mars 2020 avec la responsable artistique du club d'Angers afin de prévoir un partenariat : montage de numéros communs, stages communs et, selon le niveau, monter en groupe de compétition de patinage de groupe en régional, passage des tests (anciennement les roulettes).

Pour ce partenariat le club est d'accord sur le principe mais les projets ne sont pas encore définis.

## **Skateboard**

### **Les conséquences de l'interruption des activités associatives**

Du 15 mars au 22 Juin, la municipalité du Mans a fermé temporairement la structure de glisse indoor, Le Spot. Les cours hebdomadaires et les stages de skateboard (hors cadre associatif) ont été suspendus jusqu'à la fin de la saison sportive.

Les créneaux associatifs de skateboard de l'association Snam and Co ont été suspendus jusqu'au 31 août. La situation sanitaire et le protocole mis en place par la municipalité ont permis de reprendre en septembre.

La ville du Mans doit rapidement envoyer un courrier aux associations sportives utilisatrices du Spot pour leur proposer un remboursement au prorata du nombre de séances annulées en raison du covid-19.

Le Spot a accueilli la deuxième étape du championnat régional de skateboard des Pays de la Loire : en moins de 16 ans, le jeune Manceau Ambroise Desmarres prend la 1<sup>ère</sup> place du classement général lui permettant ainsi d'accéder au championnat de France qui devait se dérouler à Biarritz du 3 au 5 Avril. Ce dernier a bien évidemment été annulé et Ambroise n'a pas pu se mesurer aux meilleurs riders français de la discipline.

### **Les perspectives de la prochaine saison**

La mise en place, pour la 1<sup>ère</sup> fois, d'un championnat régional skateboard sur les Pays de la Loire a été bénéfique sur plusieurs points :

- des prises de licences supplémentaires pour l'association Snam and Co et de fait une représentation plus importante du nombre de licenciés de la discipline skateboard au niveau du comité départemental ;
- des échanges et rencontres entre les skateurs du Mans et de Nantes ;
- la possibilité pour des jeunes licenciés en Sarthe d'accéder au championnat de France.

Il convient donc de pérenniser cet événement et de le développer. Il convient également de réfléchir au suivi et à l'accompagnement des jeunes inscrits au championnat régional.

La mise en place d'un BIF skateboard peut être envisagée mais sous réserve d'avoir des demandes « sérieuses ».

### **Course et arbitrage course**

La commission course s'est réunie le 9 juillet 2020 :

- dates du challenge Kid's roller, remise des récompenses du challenge 2019/2020, réflexion sur le kid's roller multidisciplines ;
- dates du challenge speed roller ;
- tour d'horizon sur la reprise des clubs ;
- point sur le calendrier : annulation, report, prochaine saison ;
- les derniers rendez-vous encore programmés du calendrier 2019-2020.

La question de la reprise des compétitions en salle demeure sans réponse tant que les gymnases resteront limités en effectifs.

Les nouvelles dispositions du kid's roller sont renvoyées à une période plus favorable, chaque club restant libre du format qui lui convient.

Rien à signaler au niveau de l'arbitrage sinon que la demande d'arbitres pour des courses traduit la reprise de compétitions en fin de saison.

### **Freestyle**

La crise sanitaire a mis un coup d'arrêt brutal à l'activité et chacun s'est un peu recentré sur sa santé et celle de ses proches, avec toute l'inquiétude légitime que cela a engendrée.

L'action du responsable, comme fédérateur auprès des clubs sarthois autour de projets freestyle, est essentiellement basée sur la communication et les rencontres de différents interlocuteurs pour prêcher la bonne parole. Ce moyen d'action a été inexistant pendant cette période et les dossiers en projets n'ont presque pas avancé.

Le règlement d'un kid's freestyle a avancé en prenant en compte les remarques faites en conseil d'administration : suppression de l'épreuve de saut au profit du speed slalom. Le stade actuel a été communiqué à l'agent de développement. L'idée d'un kid's roller mêlant plusieurs disciplines est très intéressante et la manche freestyle sera élaborée en cohérence avec le projet global.

Des dispositions sont prises pour assurer des stages freestyle au Spot pendant les créneaux du CSSG, avec l'aval du responsable du Spot et en concertation avec la commission stages et formation.

Des contacts seront pris avec Roul'mans quant à l'organisation d'une compétition régionale freestyle en 2020-2021.

La naissance d'un nouveau Pump Track à Mulsanne, en plus de celui de Changé, permet d'envisager la possibilité d'organiser des stages sur ces structures en extérieur.

Olivier espère, dès le début de saison prochaine, pouvoir fédérer d'autres personnes au sein de la commission freestyle.

### **Randonnée**

Après une interruption d'environ 3 mois, reprise en douceur des activités.

Concernant les projets de randonnée, seule la randonnée « carnaval », organisée par le club Roul' Mans, a eu lieu en février avec une quinzaine de patineurs.

Ensuite le confinement a entraîné une succession d'annulations :

- des 24 heures rollers du Mans entraînant l'annulation de la randonnée organisée à cette occasion ;
- des compétitions de 6 heures, 12 heures, 24 heures pour la plupart ;
- du projet de randonnée inter clubs sur voie verte en juin-juillet et de toutes les randonnées du programme national de randos vertes couvrant la période de l'état d'urgence sanitaire et au-delà.

A réaliser pour la rentrée 2020-2021 :

- une réunion de la commission randonnée ;
- un projet de randonnée sur voie verte en Sarthe début octobre ;
- dès septembre, préparer les projets des randonnées de fin et début d'années (rando « lumière » et rando « carnaval ») ;
- dès septembre réinitialiser le projet randonnée des 24 h rollers du Mans pour 2021.

### **Roller hockey**

#### **Conséquences de l'interruption des activités associatives**

Vitrine du Roller Hockey Sarthois, la rencontre interclubs prévue le 4 avril a été annulée, ce qui est fort dommageable pour le développement de la discipline en Sarthe.

Il n'y a pas eu non plus de matches hockey loisirs durant cette période.

Les joueurs n'ont pas pu s'entraîner avec leur club.

Il est difficile d'obtenir des infos auprès des clubs pour la nouvelle saison ; toutefois grâce aux nouvelles réceptions d'adresses mail de correspondants, les réponses sont plus nombreuses.

## Perspectives de la prochaine saison

Résultat du sondage effectué auprès des clubs sur les activités proposées par la commission :

	Stage	Interclubs Sarthe	Loisirs adulte
St Calais	5	3 (mais ne souhaite pas recevoir)	3
Mamers	10	10	3
Bessé sur Braye	6	10	6
Le Mans	9	8	6
Totaux	30	30	18

A la suite de ce sondage qui regroupe adultes et enfants, il serait judicieux d'envisager la mise en place de 2 stages, un premier « grand ado et adulte », un deuxième pour les plus jeunes.

Concernant les rencontres interclubs Sarthe, le club du Mans a déjà bloqué la date du samedi 7 novembre 2020 : la communication de cette première rencontre va démarrer rapidement.

Le club de Bessé sur Braye aura une date en fin de saison et une date avec le club de Mamers est espérée.

La relation directe avec les autres clubs de Sarthe permet d'espérer d'autres rencontres (ADEL ?).

Les matches de hockey « loisir adultes » devraient pouvoir repartir sur les mêmes bases qu'au début de la saison passée, avec les mêmes participants.

Un projet de maillots unique « team Sarthe » regroupant plusieurs clubs est en cours.

Conscient que le début de saison 2020-2021 sera particulier, les responsables départementaux du roller hockey espèrent un redémarrage sur les chapeaux de roues pour remotiver les hockeyeurs sarthois, tout cela en respectant les gestes barrières et les consignes fédérales.

## II - ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE

### Représentants des clubs sarthois à l'assemblée générale fédérale

Les 6 candidat(e)s ont été élu(e)s à l'unanimité: Gérard Beaujeu, Catherine Gallais et Jean-Marie Hubert, comme délégué(e)s titulaires, Geneviève Moulin, Maryse Duchemin et Sophie Frebet comme déléguées suppléantes.

## Conseil d'administration 2020-2024

La liste unique menée par Gérard Beaujeu a été élue à l'unanimité : Gérard Beaujeu, Sophie Frebet, Boris Lelarge, Catherine Gallais, Hugues Olivier Masson, Laure Jamaux, Magali Tresserras, Nicolas Vannier, Marie Morice, Jérémy Hériveau, Mathilde Simonin, Geneviève Moulin.

## Bureau 2020-2024

Le conseil d'administration a élu en son sein Gérard Beaujeu à la présidence, Catherine Gallais au secrétariat, Boris Lelarge à la trésorerie et Sophie Frebet comme membre.

-----

Le président remercie pour cette réélection, félicite tous les membres du conseil d'administration, souhaite la bienvenue aux quatre nouvelles, Catherine, Geneviève, Magali, Marie, remercie ceux qui ont retiré leur nom de la liste, Jean-Marie, Laurent, Patrick, Yannick, mais qui dans l'ombre vont faire un travail formidable. Dans le contexte actuel, difficile, le comité a des défis à relever, mais le président sait que « **tous ensemble nous formons une force que rien n'arrêtera** ».

Le président



Gérard Beaujeu

La secrétaire



Catherine Gallais